

## Réunion du comité des usagers des transports

CAPA – 20 novembre 2009

### Présents :

- Olivier Andreani , responsable des services transports à la CAPA
- Simon Renucci, président de la CAPA
- Directeur ( ?) CAPA
- Responsables du service technique CAPA (x2)
- Directeur de la TAC (réseau actuel bus ajaccien)
- Velocita : benjamin, laurence, jean-pierre, stéphanie
- Usagers des transports (x3)
- Représentants des quartiers (x2)
- Que choisir
- AFP (association des paralysés de France)

**En préambule : annonce de la CAPA.** Il va être très prochainement mis sur pied un comité local de réduction des déchets, fonctionnant sur le même schéma que celui-ci (pompeusement : la « démocratie participative »...) visant donc... à réduire le volume de déchets du pays ajaccien. Donc appel à participation.

### **Première partie : présentation de Olivier Andreani**

#### I. Bilan de la fréquentation de bus de ville.

- Opération ticket à 1€ : la fréquentation cette année a augmenté de 7% , donc 5% sont imputés à cette opération. Reste à diminuer aussi le prix du carnet de 10 qui est toujours à 9€.
- Carte « coup de pouce » : c'est une carte de libre circulation délivrée aux chercheurs d'emploi qui en font la demande. 102 cartes ont été délivrées sur 2000 demandeurs d'emploi. C'est un début...
- Participation de la CAPA à hauteur de 2€ pour l'abonnement « salarié » (20€ dont 10€ pris en charge par l'employeur ; 2€ par la CAPA, reste 8€ à la charge du salarié). Cet avantage mérite d'être communiqué, trop peu de gens le connaissent. Le problème reste pour les collectivités qui n'ont pas d'obligation sur ce point : à charge des salariés de négocier avec leur hiérarchie....

#### II. Schéma communautaire d'accessibilité des transports.

**Loi du 11 février 2005** : d'ici 2015, l'ensemble de la communauté urbaine doit assurer une accessibilité totale de sa zone, à l'ensemble de sa population (jeunes, personnes à

mobilité réduite, déficients visuels, auditifs.....)

La CAPA a donc établi un programme sur 5 ans pour atteindre cet objectif.

- Rénovation des 140 abribus (urbain et peri-urbain). **30 le sont déjà.**
- **À l'étude:** mise en place d'un système de priorité aux feus pour les bus + information voyageur (GPS embarqués dans les bus)
- En attendant que l'ensemble des bus, abribus et trottoirs soient accessibles aux handicapés, il est prévu la mise en place prochaine de deux véhicules de prise en charge directe des handicapés (sur appel téléphonique, prix d'un ticket de bus), sur le modèle de ce qu'il se fait à Bastia.
- Navette péri-urbaine Ajaccio-Mezzana (micheline): **10 A/R par jour depuis le 09/11.** 1,8€ le trajet. La fréquentation n'est pas encore significative, par manque d'information et dans l'attente de la construction du parking-relais de Mezzana (10ha déjà achetés. Prochainement un parking pour bus + 50 voitures). Il est prévu d'organiser le transbordement des scolaires arrivant en bus depuis la vallée de la Gravona.
- **Projet** de navette maritime avec vedette electro-solaire (??). 1 liaison saint Joseph-Crêtes + 1 liaison Ajaccio-rive sud.
- Nouvelle ligne de bus Empereur-Abbatucci-Cannes-Salines: **pour février 2010.**

La prochaine réunion aura pour objectif de définir les termes de l'appel d'offre pour le futur réseau de bus.

Actuellement, l'idée est de réorganiser le réseau autour d'un noeud central situé à la gare. (avec un noeud secondaire place du diamant). Dans ce sens, la volonté de la CAPA est de rendre la rampe gare-abatucci accessible uniquement aux bus et piétons (et vélo on espère!). Mais rien n'est arrêté. L'objectif à moyen terme est de prolonger le couloir de bus jusqu'à la gare, et dans l'autre sens. Mais ceci ne sera possible qu'après avoir monté un parking aérien de 630 places sur l'esplanade pour amortir la suppression des places le long du cours, et dans l'autre sens sur la zone en épis.

### III. Schéma directeur des liaisons douces

le projet est en phase finale d'élaboration (???)

- aménagements pour les cyclistes
- voie verte vallée de la Gravona
- liaison Parata-Porticcio piéton/vélos

### Seconde partie : échange CAPA-usagers

Dans cette partie, la question cycliste a été très largement évoquée. Je suis pas mal intervenue, donc j'ai pris très peu de notes... cette partie pourrait donc être étayée par d'autres membres présents à cette réunion.

Dans un premier temps, le responsable du service technique a accusé réception de notre dossier. Ils ont fait eux-même le trajet à vélo et ont pu constater qu'en effet, les passages étaient

quelque peu « kamikazes ».

Une première réalisation a vu le jour: la traversée du carrefour des salines. Les passages de trottoirs ont été adaptés au passage des vélos et autres poussettes ou fauteuils pour handicapés.

Le directeur de la CAPA nous assure de sa volonté de développer la fréquentation cycliste dans la ville. Dans ce sens, la CAPA a pour objectif de diminuer significativement son propre parc de véhicules de fonctionnement, et a déjà fait l'acquisition d'une dizaine de vélos (dont 2 électriques) pour son personnel.

Ils nous proposent un travail commun, avec une série de réunions afin de confronter notre expérience du terrain à leurs contraintes, qui sont essentiellement foncières (la voirie appartient souvent à la CCI sur le littoral) , mais aussi légales , sécuritaires ou financières. Il s'agit de faire le point, sur l'ensemble de nos propositions quand à la mise en oeuvre:

- faisabilité
- échéance (court terme ou moyen terme)

questions diverses:

- éternel problème de la fiabilité des bus: sans doute un problème à régler en interne....
- problème des résidences qui bloquent leur traversée aux piétons: la CAPA dit n'avoir aucune autorité pour empêcher ça.
- Le chemin de biancarelli: le passage à sens unique avait pour but de rendre à cet ex chemin de terre sa fonction initiale: l'accès aux résidences. Et par là même, permettre aux usagers d'un haut lieu culturel de s'y rendre à pied en toute sécurité. Mission accomplie. Le problème de l'accès à la ville reste entier: il est nécessaire de prologer la rocade derrière cette zone.